

VIVACITÉ DES RECHERCHES SUR LES VIOLENCES FONDÉES SUR LE GENRE : LA CRÉATION DU LABORATOIRE JUNIOR « VISAGE »

Les membres du laboratoire junior VisaGe

La Découverte | « [Mouvements](#) »

2019/3 n° 99 | pages 67 à 74

ISSN 1291-6412

ISBN 9782348045783

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-mouvements-2019-3-page-67.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour La Découverte.

© La Découverte. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Vivacité des recherches sur les violences fondées sur le genre : la création du laboratoire junior « VisaGe »

L'année 2017 a été marquée par le mouvement #MeToo qui a (re)mis en lumière l'ampleur des violences sexistes. Au même moment, un réseau de jeunes chercheur.es spécialisé.es dans l'analyse des violences fondées sur le genre se constituait, témoignant de la vivacité des recherches en sciences sociales dans ce domaine. Il signifie aussi un changement radical dans le paysage académique français : alors que les débats ont longtemps porté sur les lacunes à combler dans les données pour prendre la mesure du phénomène, ils s'orientent désormais vers la discussion de leur interprétation et le décentrement des connaissances. Les membres du Laboratoire junior VisaGe nous exposent ici comment elles s'attachent à comprendre l'unité de ce que l'on nomme « violence », à questionner le rôle des violences dans le maintien et la reproduction de l'ordre de genre et de la domination masculine, ainsi que les effets des actions publiques et des dénonciations féministes mises en œuvre. Elles soulignent également les opportunités ambiguës ouvertes par le mouvement #MeToo : une forme de légitimation de leur objet de recherche et de son importance qui s'accompagne de résistances fortes à l'analyse sociologique et féministe du monde social.

● Fonder un réseau d'étude des violences fondées sur le genre : Un contexte immédiat et plus lointain

Depuis bientôt deux ans, la question des violences sexistes et sexuelles se trouve à nouveau sur le devant de la scène médiatique et politique. À la suite des accusations de viols et d'agressions sexuelles portées à l'encontre du producteur de cinéma étatsunien Harvey Weinstein, un mouvement sans précédent lancé sur les réseaux sociaux, a permis de

**PAR LES MEMBRES
DU LABORATOIRE
JUNIOR VISAGE***

* Analyse des violences fondées sur le genre : données, santé, jeux d'échelles.
www.labovisage.org

Le mouvement #MeToo peut être considéré comme un événement dans la mesure où il a permis de révéler à un large public l'ampleur des violences et leurs effets sur la vie quotidienne des femmes.

rendre visibles, à l'échelle internationale, les violences subies par nombre de femmes dans différents contextes sociaux, en particulier dans les espaces publics et au travail. Le mouvement #MeToo peut être considéré

comme un événement dans la mesure où il a permis de révéler à un large public l'ampleur des violences et leurs effets sur la vie quotidienne des femmes. Il ne doit pourtant pas faire oublier qu'avec une ancienneté de quelque cinq décennies, des mobilisations féministes avaient déjà, dans différents pays du monde et sur la scène internationale, constitué les vio-

lences « envers les femmes » ou « fondées sur le genre » en problème public, et ce justement en faisant valoir leur très large prévalence et la grande diversité de leurs formes.

Outre la création d'associations spécialisées dans l'accueil et l'accompagnement des victimes, le développement de recherches sur les violences « faites aux femmes » est l'une des conséquences remarquables de ces mouvements nationaux et internationaux. Depuis la fin des années 1960, des données et des analyses, issues du mouvement féministe et du monde académique, avaient ouvert la voie pour une meilleure compréhension des violences perpétrées par des hommes, leurs ressorts psychosociaux et leurs conséquences. En 1976, se tient à Bruxelles un « Tribunal international sur les crimes envers les femmes », initiative féministe qui dénonce et recense les violences patriarcales. Au début des années 1980, des féministes latino-américaines réunies lors d'une première rencontre du sous-continent et des Caraïbes dénoncent les violences sexistes en tant que violences politiques en choisissant le 25 novembre comme date commémorative de féminicides d'État en République dominicaine, date reprise ensuite par l'Organisation des Nations Unies (ONU). Mais depuis les années 2000, des enquêtes de différents types se multiplient. En particulier, l'essor d'enquêtes statistiques marque une nouveauté. Dans le sillage de la Quatrième conférence mondiale onusienne sur les femmes de Pékin en 1995, de nombreuses enquêtes statistiques sont menées dans différents pays du monde. Une première enquête statistique en population générale portant sur les violences envers les femmes (l'Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France, ENVEFF¹), subies dans différentes sphères de vie (rue, travail, foyer), est menée en France en 2000². Plus récemment, l'enquête Violences et rapports de genre (VIRAGE, 2015, INED) est également structurée autour des rapports sociaux de sexe³. D'autres enquêtes françaises, comme Événements de vie et santé (EVS, 2005-2006)⁴, s'intéressent au premier chef aux relations entre les violences subies par les femmes et les hommes, leur état de santé, et des événements biographiques difficiles auxquels elles-ils ont pu être confronté-es. D'autres

1. Conçue et menée par des chercheur-e-s de l'Institut de démographie de l'Université Paris 1 (IDUP) et de l'Institut national d'études démographiques (INED).

2. M. JASPARD *et al.*, « Nommer et compter les violences envers les femmes : une première enquête nationale en France », *Population et sociétés*, n° 364, 2001.

3. https://virage.site.ined.fr/fr/publications/documents_de_travail/

4. Enquête conçue et menée à la Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES) du ministère de la Santé. F. BECK, C. CAVALIN, F. MAILLOCHON (DIR.), *Violences et santé en France : état des lieux*, Paris, la Documentation française, 2010. Disponible en ligne : https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/violence_sante_2010.pdf (page consultée le 20 mai 2019)

encore, enquêtes « de victimation » au sens strict de l'expression – comme Cadre de vie et sécurité (CVS, ONDRP-INSEE depuis 2007) en France – prolongent des études menées depuis la seconde moitié des années 1960 aux États-Unis, dans l'objectif de connaître l'incidence annuelle et la prévalence en population générale de l'exposition à des faits criminels ou délictueux.

Cette multiplication spectaculaire des sources statistiques coïncide avec la création de politiques publiques consacrées au traitement des violences sexuelles et conjugales, et elle résulte d'ailleurs pour partie de commandes publiques directes. Dans la suite de la redéfinition du viol dans le code pénal en France en 1980, des lois donnant forme pénale aux violences conjugales (2006, 2010, 2014) et au harcèlement (2012) ont constitué des avancées inédites. Le développement de l'action publique a ainsi ouvert la voie à des travaux de recherche visant à mieux comprendre l'histoire et la construction des politiques publiques, leurs orientations, les formes et les effets de leur mise en œuvre par une diversité d'acteurs et d'actrices. Dans ce contexte, avec certaines associations féministes impliquées dans la cause, la recherche et l'action publiques se sont mutuellement entraînées, dans une co-construction des violences fondées sur le genre comme problème public, comme objet de recherche, dont l'objectivation passe en particulier par la mesure statistique.

● La constitution du laboratoire junior VisaGe

La constitution en 2017 du laboratoire junior VisaGe, dont la première ambition est de fédérer un réseau de chercheur·es, apparaît ainsi dans un contexte propice à plusieurs titres. Tout d'abord, la question des violences n'est plus uniquement portée par des associations spécialisées et militantes, mais la production de connaissances et les débats s'étendent également au monde académique et institutionnel en France. Alors qu'entre les années 1960 et 2000, ces débats portaient notamment sur les lacunes à combler dans les données pour prendre la mesure du phénomène, ils s'orientent maintenant de préférence vers la discussion de leur interprétation. Ils continuent par ailleurs de questionner le rôle des violences dans le maintien et la reproduction de l'ordre de genre, et des formes d'interventions publiques et politiques qui sont proposées pour y répondre. La création du laboratoire junior VisaGe reflète cette étape de renouvellement des recherches sur les violences dans une perspective féministe. Elle est le fait d'une nouvelle génération de chercheur·e·s en sciences sociales qui croisent la réflexion sur les violences avec les études de genre, en envisageant le genre comme un rapport de pouvoir premier dans la production de violences interpersonnelles.

*La question des violences
n'est plus uniquement portée
par des associations spécialisées
et militantes.*

Là s'est noué le point de départ de VisaGe : analyser l'unité de ce que l'on nomme « violence » sous la grande diversité des « violences » étudiées par les unes et les autres.

Le champ de recherche et d'enseignement autour de la sociologie du genre a ouvert la voie à la formation de nombreuses jeunes chercheur·e·s pour qui l'objet « violences » n'était pas inconnu sans être toutefois traité comme une question centrale en France. Depuis les années 2010, on

assiste en France à la multiplication des travaux de Master et des thèses sur les violences fondées sur le genre et leur politisation. Si des réseaux d'interconnaissance informels nous ont permis de mesurer la nouveauté créée par le développement de recherches portant sur des violences prégnantes et qui surviennent dans différents contextes géographiques et histo-

riques, peu d'espaces scientifiques – des équipes de recherche aux colloques – abordaient spécifiquement la question des violences de genre.

Là s'est noué le point de départ de VisaGe, dans le prolongement d'interrogations théoriques anciennes sur le sujet : analyser l'unité de ce que l'on nomme « violence » sous la grande diversité des « violences » étudiées par les unes et les autres. Un appel à projets de l'Université Sorbonne Paris Cité – Cité du genre en 2017 a donné le moyen de formaliser l'existence d'un collectif de chercheur.e.s dans un laboratoire junior, structuré autour de trois axes : 1 – « Approches qualitatives et quantitatives », centré sur la diversité des méthodes et l'étude des conditions d'objectivation et de compréhension des violences sexistes et de leur traitement public ; 2 – « Santé publique » qui porte plus spécifiquement sur les formes et les effets du processus de sanitisation des violences observé dans divers contextes sociaux et ; 3 – « Jeux d'échelles et contextes politiques », un dernier axe reflétant une dynamique d'internationalisation et de transnationalisation de la reconnaissance des violences, qui ambitionne de se pencher sur les rapports entre contextes politiques-économiques, historiques et la perpétration des violences. Le laboratoire VisaGe rassemble une quarantaine de jeunes chercheuses francophones travaillant sur les violences fondées sur le genre, mobilisant des approches qualitatives et quantitatives, attentives à une pluralité de contextes et aux circulations des savoirs et des actions militantes à l'œuvre dans la construction de cet objet. Ainsi se croisent des travaux sur les phénomènes de violences fondées sur le genre – sexuelles, gynécologiques, conjugales, etc. – affectant différents types de populations, et sur les logiques de politisation de différentes catégories d'action dans différents mondes sociaux – acteurs armés, justice, santé publique, monde associatif, etc.

● **Ce que #MeToo nous fait**

VisaGe est donc né l'année de #MeToo, sans avoir procédé de cet événement, et peut-être avons-nous eu tendance, pour cette raison, à

négliger l'analyse à chaud de ce mouvement. Or #MeToo n'en finit pas de trouver de nouveaux développements, révélant des situations toujours plus nombreuses, intervenant dans des contextes sociaux variés et distants. #MeToo a permis d'impulser un renouvellement de l'action collective sur les violences sexistes et sexuelles qui, dans les sphères associative et institutionnelle, reposait de plus en plus sur une logique de production de services et de propositions de réformes : grâce aux mouvements #NousToutes et #NousAussi, des manifestations sans précédent sur cette thématique en France ont pu voir le jour en novembre 2018, avec un rôle nouveau joué par le numérique et les réseaux sociaux dans la circulation des savoirs sur le sexisme et la construction des mobilisations. En outre, #MeToo commence à produire l'énoncé de normes nouvelles, si l'on considère que les décisions de justice contribuent de manière croissante à faire bouger les lignes. L'échec du procès en diffamation intenté par Denis Baupin contre les femmes ayant dénoncé les agressions qu'elles avaient subies de sa part au sein d'Europe Écologie Les Verts (EELV), et la victoire reconnue médiatiquement de ces dernières sont-ils les signes d'une transformation durable dans la reconnaissance des violences, y compris juridiquement ?

Même si, dans un premier temps, nous avons mis de côté l'événement, les effets de #MeToo se font ressentir dans les conditions de production et les résultats de nos recherches. Pour certaines, isolées dans des laboratoires de recherche encore rétifs ou tout simplement indifférents aux analyses en termes de genre, l'événement #MeToo a permis de rendre légitimes non seulement l'étude des violences sexistes et sexuelles mais aussi la perspective féministe qui les envisage comme l'un des socles d'une société inégalitaire. La visibilisation médiatique de l'ampleur des violences et les discussions informelles qu'elle a générées ont rendu possible pour certain.es collègues une prise de conscience de l'importance de produire des données et des savoirs sur ce phénomène encore sous-investi. En outre, sans que cela garantisse une unanime ou sincère adhésion, la perspective féministe qui conçoit les violences comme l'un des effets du sexisme a elle-même été mise sur le devant de la scène médiatique et politique. Ce moment correspond également au recrutement de certaines d'entre nous à des postes de titulaires dans l'enseignement supérieur et la recherche, ce qui tend à accroître la reconnaissance de l'objet dans le champ académique. Cela ne signifie pas qu'une niche scientifique se serait créée, protégeant de la précarité celles et ceux qui s'y sont inséré.es, mais au moins que la « volonté de ne pas savoir »⁵ qui caractérisait jusqu'alors le monde académique français est en train de changer, par la contribution d'un cumul de recherches développées partout dans le monde, par la formation de jeunes chercheurs et chercheuses aux études de genre et l'événement politique.

#MeToo n'en finit pas de trouver de nouveaux développements, révélant des situations toujours plus nombreuses.

5. C. HAMEL, « Violences faites aux femmes : la volonté de ne pas savoir », dans C. DELPHY (dir.), *Un troussage de domestique*, Paris, Syllepse, 2011.

Par ailleurs, #MeToo peut se traduire, inégalement, dans les résultats de nos recherches. Des acteurs qui font l'action publique, interrogés en entretiens, estiment souvent que cet événement n'a pas de conséquences majeures dans le travail quotidiennement mené contre les violences sexuelles et conjugales, ni sur les obstacles institutionnels et matériels qui le contraignent. Certain·e·s remarquent cependant que #MeToo devient parfois une référence pour aider à rendre visibles les violences

Reste à savoir si ces effets possibles sont également répartis en fonction des groupes sociaux : qui, in fine, a été affecté·e par #MeToo ? De quelle(s) manière(s) ?

vécues, ce qui contribue à abaisser le niveau de tolérance aux violences sexistes. Reste à savoir si ces effets possibles sont également – ou, plus probablement, inégalement – répartis en fonction des groupes sociaux : qui, *in fine*, a été affecté·e par #MeToo ? De quelle(s) manière(s) ? La transformation du rapport aux violences se traduit-elle par des change-

ments dans les sociabilités – des séparations conjugales, familiales ou amicales, ou au contraire, la création de nouvelles relations sociales et politiques ?

Cela étant, les recherches à mener à l'avenir ne doivent pas naïvement surinvestir l'événement, comme le font parfois certains médias ou représentant·es politiques, en y voyant le déclencheur de toute forme de prise de conscience et de prise en compte des violences. Une anecdote liée à l'histoire de VisaGe le rappelle avec force. Simultanément à l'une des premières réunions de VisaGe se tenait à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS) à Paris une journée « Du harcèlement sexuel au travail à #Balancetonporc », organisée notamment par Marcela Iacub, au cours de laquelle elle intervenait avec Hervé Le Bras dans un panel intitulé « Le symptôme #BalanceTonPorc ». Ces deux chercheur·es ont contesté les résultats de l'ENVEFF et dénoncé une enquête prétendument « victimiste » en mettant en cause l'intérêt scientifique de la notion de *continuum* des violences, en vertu de laquelle cette enquête proposait d'objectiver des violences subies par les femmes dans des indicateurs statistiques agrégés⁶. Leurs présentations ont été chahutées par des militantes qui ont rappelé la perspective antiféministe de ce binôme dans le développement des recherches sur les violences.

La coïncidence de la naissance de VisaGe et de ce moment politique rappelle à nouveau la temporalité paradoxale dans laquelle s'inscrivent le traitement et la recherche sur les violences fondées sur le genre : un moment à la fois de forte visibilité du phénomène et de contestation toujours renouvelée d'une conception politique du problème, attachée à en souligner les rouages sociaux. Le gain de visibilité récemment acquis ne doit pas faire oublier les résistances à leur dénonciation et à leur réprobation, résistances toujours vives même si elles peuvent revêtir des formes implicites d'euphémisation ou d'occultation des violences⁷. Plus

6. M. IACUB, H. LE BRAS, « Homo mulieri lupus ? », *Les temps modernes*, n° 623, février 2003.

7. P. ROMITO, *Un silence de mortes : la violence masculine occultée*, Paris, Syllepse, 2006.

largement, cette visibilité nouvelle ne doit pas faire oublier non plus les résistances à l'analyse féministe du monde social.

● Un projet scientifique, toujours politique

Ainsi, nous voyons dans ce moment politique et scientifique une incitation à poursuivre les enquêtes sur les violences fondées sur le genre. L'institutionnalisation et la visibilité croissantes des violences faites aux femmes se sont accompagnées d'un mouvement de spécification des violences – selon leurs destinataires, leur nature (violences sexuelles, harcèlement, mutilations), l'espace dans lequel elles se déploient (violences conjugales, harcèlement au travail, etc.), en fonction de leur mode de problématisation ou de leurs liens avec les réseaux de criminalité organisée (traite, exploitation sexuelle et commerciale) – et de spécialisation de leur traitement social et politique. La

reconnaissance de ces violences a pu se traduire par la remise en cause d'une compréhension sociologique et féministe des violences fondées sur le genre : d'une part parce que les sciences sociales n'apportent pas de solutions directes aux problèmes sociaux, ce que recherchent les décideurs

publics, d'autre part parce que la grille d'analyse en termes de genre, qui repose sur l'idée d'une asymétrie dans la violence, est contestée plus ou moins explicitement pour son caractère politique.

En passant de l'invisibilité du phénomène à une hyper-visibilité, soutenue par une multiplicité de discours et de données, deux régimes discursifs sont en effet investis d'une forte légitimité pour traiter des violences et répondre au besoin immédiat de solutions publiques : le discours juridique – qui devrait protéger les victimes de violences et réprimer les agresseurs –, et le discours psychologique parfois armé des neurosciences – censé permettre de comprendre les mécanismes et les conséquences individuels des agressions. Or nous revendiquons la pertinence de l'approche transdisciplinaire en sciences sociales tout en voulant éviter les réductionnismes juristes ou psychologues. Cette approche permet de mieux décrypter les fondements politiques et historiques et les logiques sociales des violences fondées sur le genre, mais aussi de mieux réaffirmer le caractère structurel de ces violences, et de mettre ainsi en cause l'individualisation des violences sexistes et de leur traitement. Ce faisant, il importe en particulier de déceler les angles morts des discours et de l'action publique : quels sont les espaces sociaux particulièrement ciblés par le traitement des violences ? *A contrario*, quels sont ceux qui demeurent invisibles ? Et donc, qui sont celles et ceux qui deviennent les cibles principales de l'action publique – soit directement, via la construction de catégories spécifiques (de victimes comme d'auteurs), soit indirectement, via le recours

Nous voyons dans ce moment politique et scientifique une incitation à poursuivre les enquêtes sur les violences fondées sur le genre.

à des institutions qui tendent à fonctionner comme des entonnoirs, protégeant et condamnant plus volontiers certains groupes sociaux plutôt que d'autres.

Le recours à l'appellation « violences fondées sur le genre » s'ancre dans ce projet à la fois sociologique et politique, développé par des chercheuses féministes depuis la fin des années 1970, qui consiste à rappeler les effets des rapports sociaux de sexe et du sexisme plutôt qu'à souligner des déviations individuelles, leurs origines ou leurs conséquences psychologiques. En outre, les militantes féministes déplorent souvent que les agresseurs et les victimes ne sont pas

L'appellation « violences fondées sur le genre » consiste à rappeler les effets des rapports sociaux de sexe et du sexisme plutôt qu'à souligner des déviations individuelles.

générés dans les catégories de violences couramment en usage, ou telles qu'elles sont institutionnalisées : si l'on parlait de « femmes battues » dans les années 1970, ce qui avait pour effet de concentrer l'attention sur les violences physiques aux dépens d'autres types de violences, la notion de « violence conjugale » (voire celle de

« violence domestique ») cible une sphère de vie, sans désigner le fait que ce sont des hommes qui exercent du contrôle et des violences sur leur compagne dans le cadre de couples hétérosexuels. Aussi, certaines privilégient la catégorie « violences masculines faites aux femmes » ou « violences patriarcales faites aux femmes ». La notion de « violences fondées sur le genre » permet d'appréhender les violences institutionnelles non nécessairement masculines à l'encontre des femmes et des filles, mais aussi celles parfois qualifiées de transphobes, homophobes ou lesbophobes. Elle permet d'insister utilement sur les logiques sociales qui sous-tendent les violences, de dépasser le phénomène d'éclatement des catégories d'action et de pensée, et d'élargir le projet analytique en y insérant d'autres formes de violence (que celles originellement étudiées). En retour, mieux comprendre les violences fondées sur le genre permet de nourrir l'analyse de la socialisation et des rapports de genre, qui fonctionnent grâce aux violences, à la menace de celles-ci, qui agissent comme forme de contrôle des corps et des déplacements dans l'espace public et social. À ce titre, il est intéressant de noter que certains membres de VisaGe travaillaient d'abord (ou travaillent aussi) sur la division genrée du travail, sur la santé liée au genre ou sur les rapports de genre plus généralement avant de s'intéresser au rôle de la violence pour les perpétuer.

Nourri des réflexions et des travaux des chercheuses féministes, VisaGe a donc pour ambition de structurer les recherches sur les violences en sciences sociales, en déployant les analyses récentes sur le genre et l'articulation des rapports sociaux pour développer celle des violences fondées sur le genre. Il s'agit de saisir ce moment historique pour affiner, creuser et développer les savoirs sur les violences de genre, et donc sur les violences et le genre. ●